Avant d'aborder l'ordre du jour, Jean-Pierre, Président de l'association :

- Fait le point des dépenses occasionnées lors du séjour dans le Périgord vert et demande aux adhérents de se mettre à jour.
- Sylvère Villalonga présente son fils Yves et Sophie son épouse, ainsi que trois de leurs enfants :
 Capucine (10 ans), César (9ans), Guilhem (5ans). Gonzague, le frère jumeau de Capucine était absent. Il participait à un camp scout.

Sophie, nous présente son activité professionnelle de "désigner " dans la décoration d'articles d'art de la table (porcelaine, faïence...) sur soie et sacs en toiles anciennes. Elle a pour projet de s'installer à son compte, à partir d'un atelier qu'elle a l'intention de créer dans les locaux de la nouvelle résidence de la famille à Jauldes, dans les Charentes.

Elle nous avait déjà présenté ses réalisations dans la gazette n° 10 du 1^{er} Janvier 2010. La même année, elle avait exposé deux de ses œuvres à Limoge, pour le cinquantenaire de l'association "Esprit porcelaine". Pour la prochaine gazette elle nous prépare un article où cette activité nous sera plus détaillée.

Toutes nos félicitations à cette belle et sympathique famille.

Assemblée générale ordinaire de l'association "Toraixa" du samedi 12 mai 2018

Lieu: Centre de vacances de l'Hermitage des 4 Saisons, St Julien de Bourdeilles (24310 BRANTOME)

Secrétaire : Alain Villalonga -

Avant de proposer à l'assemblée l'ordre du jour de la séance, Jean-Pierre demande de respecter une minute de silence à la mémoire de nos adhérents décédés. Il rappelle qu'au cours de ces derniers mois deux d'entre eux nous ont quitté : Daniel Daviot (15/12/2017) et Jean Goudet (13/03/2018) Le quorum requis est obtenu : 11 membres présents à jour de leurs cotisations et 6 pouvoirs.

Proposition de l'ordre du jour : Il est adopté à l'unanimité.

Remarque : Dans le prochain ordre du jour, il faudra mentionner l'approbation du précédent compte rendu (AG n-1)

Rapport d'activités 2017 :

- Le séjour dans le Lubéron : satisfaction générale et bon rapport qualité/prix. Des remerciements sont adressés aux organisateurs : Jean-Pierre, Jean-Marc et Martine.
- Les recherches généalogiques : Remerciements à Sylvère qui, à partir de ses recherches, a pu apporter de nouvelles informations sur la situation de Minorque du temps de son occupation, par les puissances européennes (Français, Anglais, Espagnols) et évoquer les conséquences pour notre ile des différents conflits qui les ont opposés. Il nous donne aussi quelques informations sur la société Minorquine au XVIII^e siècle, sur la particule qui précède le patronyme Villalonga dans certain documents, son orthographe selon qu'il soit écrit par des castillans ou des catalans, certaines obligations liées au mariage (construire dans l'année et planter 25 arbres), sur l'expatriations des étudiants insulaires, la mode féminine (de longs cheveux rassemblés en chignon (Une pensée à la "mémé Sintes", que les moins de 45 ans ne peuvent pas connaître. Elle était la mère de notre oncle François Sintés, marié à Georgette Villalonga sœur de René, Henri, Maurice et Robert Villalonga)

Jean-Pierre nous a rappelé qu'en octobre 1841 Pedro Villalonga et son épouse Marguerite (née Mercadal) étaient arrivés sur le sol Algérien pour rejoindre leurs enfants qui s'y trouvaient depuis quelques années (voir précédentes gazettes)

Le chaînon manquant qui permettrait de situer l'arrivée de nos ancêtres sur l'île de Minorque est toujours à découvrir. Sylvère pense qu'il faut aller le chercher sur l'île de Majorque, aux archives du Royaume de Minorque. Jean-Pierre envisage de s'y rendre avec certains de ses petits-enfants.

A suivre et merci à Sylvère pour ses recherches!

- La gazette N° 18 du 1/01/2018 : toujours aussi agréable et instructive à lire. Il y a eu moins de tirages. Cette dernière année, notre association a constaté une diminution de ses adhérents (décès, désintérêt à l'objet ...) Le rapport d'activités 2017 est adopté à l'unanimité.

<u>Rapport financier</u>: Le compte de résultats 2017 présenté par Monique, trésorière, fait apparaître une perte de $4.37 \in$.

Les frais bancaires progressent fortement, Il est dit qu'à partir de cette année, il sera possible d'ouvrir un compte dans une banque en ligne. A vérifier.

Concernant le financement de la prochaine gazette et en raison d'une part de la diminution d'adhérents et de l'augmentation des frais financiers une majoration du montant de la cotisation annuelle est envisagée. Décision sera prise à l'occasion de la prochaine AG en 2019.

Compte de résultats :

ASSOCIATION TORAIXA

AG du 12 mai 2018

<u>RAPPORT FINANCIER</u> COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice 2017

<u>Charges</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>Produits</u>	<u> 2017</u>	<u>2016</u>
Affranchi.:	42,42 €	45,80 €			
Reprographie:	113,5 €	151,75€	Cotisations :	170,00 €	220,00 €
Divers :	0€	0€	Reliquat AG 2016	18,05 €	19,50 €
Frais financiers :	36,50 €	25,70 €			
Total des charges :	192,42 €	223,25 €	Total des Produits :	188,05 €	239,50 €
Bénéfice :	0 €	16,25 €	Pertes:	4,37 €	0€
Total général :	192,42 €	239,50 €	Total général :	192,42 €	239,50 €

Bilan :

ASSOCIATION TORAIXA

AG du 12 mai 2018

<u>RAPPORT FINANCIER</u> BILAN

Exercice 2017

<u>Actif</u>	31/12/2017	31/12/2016	<u>Passif</u>	31/12/2017	31/12/2016
			Report à nouveau :	460,22€	463,99€
			Résultat de l'exercice :	- 4,37€	16,25€
Arrhes AG:	350,00€	778,00€	Arrhes AG:	350,00€	778,00€
CCP:	455,85€	480,24€			
Total actif:	805,85€	1258,24€	Total passif :	805,85€	1258,24€

Budget prévisionnel 2018 et montant de la cotisation 2018 :

Son montant est maintenu. Pour la gazette 2018, voir si l'actif peut la financer sans mettre en difficulté le budget de l'association.

ASSOCIATION TORAIXA AG du 27 mai 2017

BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

· Produits:

Cotisations 2018 encaissées : 30 €

Cotisations 2017 attendues: 120 €

Fonds propres association: 50 €

· Total : 200 €

· Charges:

Papeterie: 110 €

Affranchissement: 40 €

Frais de tenue de compte : 50 €

Total: 200 €

Adopté à l'unanimité.

Par contre, il est envisagé de l'augmenter à l'AG de 2019 si leur montant ne permet pas de financer la gazette en raison de la baisse de l'effectif des adhérents et de l'augmentation éventuelle des frais de réalisation et d'expédition.

Renouvellement des membres du conseil d'administration :

Sont sortants: Nicole Locatelli, Pascal Thibault et Martine Rivera.

Pascal et Martine souhaitent renouveler leurs mandats de trois ans. Nicole n'a pas fait savoir ses intentions et il n'y a pas de nouveaux candidats Il est proposé de laisser à 5 membres la composition du CA et de réélire Martine et Pascal.

Résolutions adoptées à l'unanimité!

Composition et rédaction de la prochaine gazette.

Jean-Pierre rappelle la nécessité de participer à la rédaction de ce bulletin même si ce n'est pas de longs articles.

Remise des articles aux congés de la Toussaint 2018.

Il propose que pour la gazette de janvier 2019, il y ait des articles rédigés par la jeune génération montante (petits enfants : Thèmes : voilà ce que j'ai fait, ce que j'aimerais faire et je l'écris! ,,,), Il confirme la possibilité de rédiger des articles mettant en valeur des actions, des événements personnels pouvant intéresser l'Histoire des Villalonga - Cela s'est fait dans les précédentes Gazettes. Il faut continuer ainsi,

Organisation de l'AG 2019 : choix du lieu et période :

Tout en gardant le principe de parcourir l'hexagone dans le sens horaire, les paramètres à prendre en considération (distance, coûts, attractivité ...) ont rendu notre choix difficile.

Après un long débat sur les caractéristiques géographiques de la partie de notre pays où nous voulions nous poser en 2019, nous avons convenu de nous orienter vers les départements situés au Nord de Paris et à l'Ouest de Laon où nous avions déjà séjourné en 2008. En fait, pour simplifier, vers les départements qui composent la Région Hauts de France aujourd'hui.

La période retenue est le week-end de Pâques : 21 et 22 avril 2019.

Questions diverses:

- Il est demandé que, lors du séjour en 2019, nous organisions l'assemblée générale le vendredi soir plutôt que le samedi. Accord à l'unanimité.
- Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents :

Florian Villalonga,

Sylver Villalonga,

Yves Villalonga,

Adrien Villalonga,

Christophe Thibault.

Merci à eux. L'association ne pourra perdurer que par l'arrivée des nouvelles générations qui prolongeront l'œuvre réalisée par les plus anciennes.

Le secrétaire de séance

Le Président

Alain Villalonga

Jean-Pierre Villalonga